



Autorisation de travail et changement de statut Etudiant!

Par **walidou**, le **16/01/2012** à **16:11**

Salut tt le monde;

Je travail depuis presque 2 mois à temps plein (Contrat CDD de 9 mois), sachant que j'ai un statut etudiant!!. (on m'a donné une autorisation provisoire de travail en attendant de déposer un dossier de changement de statut!)

Mais moi j'ai pas encore déposé ce dossier (j'ai peur qu'ils refusent à cause de mon salaire inférieur à 1.5 le SMIC), je signal que mon salaire correspond bien au poste où je suis (poste de technicien)...

Là où je travail ils n'ont pas l'air qu'ils sont au courant que je dois faire un changement de statut pour que je puisse travailler ligalement !!

J'ai envie de continuer travailler normalement, comme mon employeur ne ma pas demandé l'autorisation de travailJe me demande si je continuer travailler avec eux, sans faire le changement de statut et pour tte la durée du contrat (9mois) [b,]ce qui va se passer[/b], sachant que je n'ai pas le droit de travailler plus que 3 mois successifs à temps plein (etudiant!!).

Quelles sont les conséquences d'une telle infraction?!!

N'hésitez pas de me donner la moindre information (ou conseil) utile

Merci à ttes et à ts.